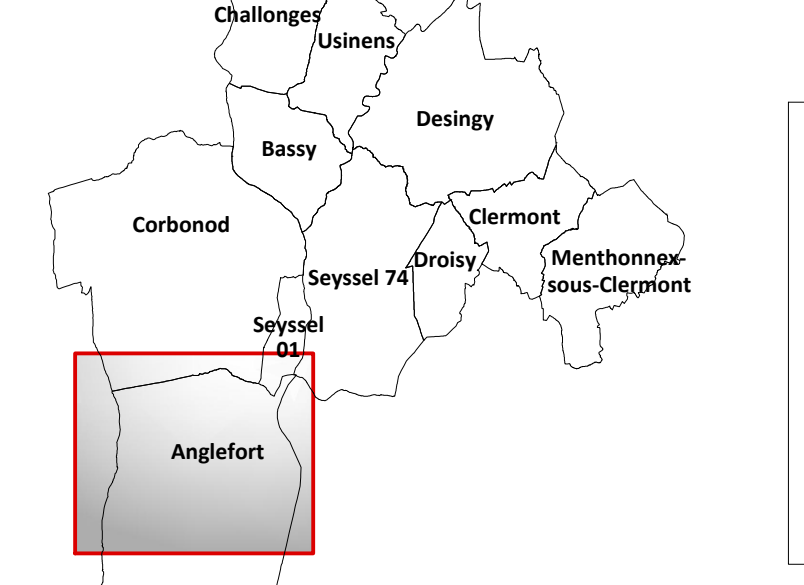



**Modification n°1 du
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
DOCUMENT GRAPHIQUE REGLEMENTAIRE
Plan de zonage**



Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 16 mars 2023 approuvant la modification n°1 du PLU du Pays de Seyssel.

Le Président
Paul BANNARD

PLAN Angletfort Planche 1B	PROCÉDURES		
	ELABORATION	MODIFICATIONS	MODIFICATIONS SIMPLIFIÉES
ECHELLE 1/5000	N°1 Approuvé le 25.02.2020	N°1 Approuvé le 14.03.23 N°2 N°3	N°1 Approuvé le 09.11.21 N°2 N°3
Mise au point			
territoires — délimités	CONCEPTION S.E. - DESSIN	FOND CADASTRAL Avril 2022 Origine CADASTRE Droits de l'État réservés	MISE A JOUR DU BATI Février 2020 A titre indicatif: - Bâti existant - Bâti existant en 2020 - Bâti existant en 2020 - Bâti existant en 2020



ZONE URBAINE		ZONE NATURELLE	
UH1	Secteur urbanisé sensible du point de vue de l'aménagement et de l'équipement, pour lequel la densification est limitée	N	Zone naturelle
UH1	Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de faible densité	Nc	Secteur à vocation de gestion des activités de carrière
UH2	Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne densité	Ncg	Secteur à vocation de gestion des activités de camping
UH2	Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne densité, favorisant la moitié des fonctions urbaines	Nn	Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectif
UH3	Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de forte densité, favorisant la moitié des fonctions urbaines	Nis	Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectif
UE	Zone urbanisée à vocation de gestion et de développement des équipements publics et d'intérêt collectifs	Nx	Secteur à vocation de gestion du centre VHU (Véhicule Hors d'Usage)
UE	Secteur urbanisé à vocation de gestion des activités ferroviaires		
UX*	Zone urbanisée à vocation d'activité économique		
UXc	Zone urbanisée à vocation d'activité économique commerciale		
UXi	Secteur à vocation de gestion du centre VHU (Véhicule Hors d'Usage)		

ZONE NON URBANISÉES, RESERVES A L'URBANISATION FUTURE		AUTRES	
1AUH1	Secteur à urbaniser à court ou moyen terme		
1AUH2	Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de faible à moyenne densité		
1AUH3	Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de moyenne densité		
1AUH3	Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de moyenne à forte densité, favorisant la moitié des fonctions urbaines		
1AUH3	Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de moyenne densité, favorisant la moitié des fonctions urbaines		
2AUH	Zone à urbaniser à moyen ou long terme (nécessitant une évolution du PLU), à vocation dominante d'habitat		
2AUX	Zone à urbaniser à moyen ou long terme (nécessitant une évolution du PLU), à vocation dominante d'activités économiques		

ZONE AGRICOLE	
A	Zone Agricole
Aa	Secteur à vocation de gestion des sites d'alpages

AUTRES	
	Éléments identifiés au titre de l'article L.153.1 du CU
	Espace boisé classé
	Secteurs délimités au titre de l'article L.151.36° du CU
	Linéaires de diversité commerciale
	Éléments identifiés au titre de l'article L.153.19 du CU
	Secteur d'intérêt paysager
	Bâti d'intérêt patrimonial et architectural
	Éléments, sites et secteurs délimités au titre de l'article L.152.23 du CU
	Corridor écologique
	Secteur d'intérêt écologique
	Zone humide
	Trame végétale (haies bocagères)
	Trame végétale (dont vergers)
	Délimités au titre de l'article R.152.48 du CU
	Itinéraires de randonnée d'importance locale ou départementale
	Secteur d'application de l'article R.152.34 du CU
	Zones à risques naturels forts